

MAIRIE DE MOGNÉVILLE
6, RUE DE L'ÉGLISE
55800 – MOGNÉVILLE

Tél. : 03.29.75.48.94

E-mail : mairie@mogneville.com

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 4 DÉCEMBRE 2020.

ORDRE DU JOUR :

- Convention Fondation 30 Millions d'Amis (campagne de stérilisation 2021).
- Attribution d'une subvention à l'ACCA de Mognéville.
- Recensement de la population 2021 (fixation du niveau de rémunération de l'agent recenseur).
- Acceptation du devis de la S.A.S. LIGNE H.
- Création d'un poste d'adjoint technique.
- Vente de jus de pommes.
- Mise à l'enquête publique d'une taxe à l'hectare pour l'entretien des chemins ruraux.
- Questions et informations diverses.

Étaient présents : Mesdames Carine DEMEUSY, Isabelle DERY, Jessica VELSCH, Messieurs Richard SIRI, Stéphane SIMON, Arnaud APERT, Jacky GOULET, Rudy FRANCAERT, René ASSELIN et Romuald DA SILVA.

Était absente excusée : Madame Céline ESTIEZ ayant donné pouvoir à Monsieur Romuald DA SILVA.

Secrétaire : Madame Jessica VELSCH.

Le compte-rendu de la réunion du 7 octobre 2020 est adopté.

N° 2020/57 - CONVENTION FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS (CAMPAGNE DE STÉRILISATION 2021 ET IDENTIFICATION).

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la procédure à mettre en place (capture, stérilisation et identification) pour stopper la prolifération des chats errants dans le village, à savoir :

- la Fondation 30 Millions d'Amis accepte de conventionner avec la Commune. En amont, il faudra répondre à un questionnaire notamment pour donner le nombre de chats concernés,
- la Fondation participera à hauteur de 50 % du montant maximum de 80 € pour une femelle et 60 € pour un mâle,
- la Commune versera 700 € à la Fondation,
- la Commune devra négocier avec le vétérinaire pour que les frais de stérilisation et d'identification ne dépassent pas les montants auxquels participe la Fondation ; si cela dépasse, la Commune prendra la différence en charge. Les frais de vétérinaire seront réglés directement à la Fondation.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la Convention proposée par la Fondation 30 Millions d'Amis.

Madame Carine DEMEUSY et Monsieur Jacky GOULET seront en charge du dossier.

N° 2020/58 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ACCA DE MOGNÉVILLE.

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité, décide d'attribuer à l'ACCA de Mognéville à compter de l'année 2020 et jusqu'à la fin du mandat une subvention représentant le montant de la taxe foncière annuelle de ladite association.

- Sont pour : Mesdames Carine DEMEUSY, Isabelle DERY, Jessica VELSCH, Céline ESTIEZ ayant donné pouvoir à Monsieur Romuald DA SILVA, Messieurs Richard SIRI, Arnaud APERT, Jacky GOULET, Rudy FRANCCART, René ASSELIN et Romuald DA SILVA.

- S'abstient : Monsieur Stéphane SIMON.

N° 2020/59 - RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021 (FIXATION DU NIVEAU DE RÉMUNÉRATION DE L'AGENT RECENSEUR).

Décision reportée à une prochaine réunion.

N° 2020/60 - ACCEPTATION DU DEVIS DE LA S.A.S. LIGNE H.

Décision reportée à une prochaine réunion.

N° 2020/61 - CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint technique pour une durée hebdomadaire de service de 30 heures à compter du 1^{er} février 2021.

N° 2020/62 - VENTE DE JUS DE POMMES.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de vendre du jus de pommes au prix de 2,00 euros la bouteille aux administrés de la Commune.

N° 2020/63 - MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE D'UNE TAXE À L'HECTARE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX.

Décision reportée à une prochaine réunion.

N° 2020/64 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

Les Conseillers Municipaux sont informés par Monsieur le Maire :

- de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS),
- de l'état d'avancement du dossier se rapportant aux travaux de l'Eglise,
- des cours informatiques donnés dans les locaux de la Mairie.

Le Maire,

Richard SIRI